

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand  
Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-285

Déposé le : 22.01.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

## Titre de l'interpellation

**Mobilité des élèves pour les échanges linguistiques, que faire pour l'améliorer ?**

## Texte déposé

En 2014, la commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national a déposé un postulat « Concept pour un programme d'échanges linguistiques » (14.3670). La commission insistait sur deux points : les échanges d'enseignants et les partenariats entre classes de régions linguistiques différentes. Elle mettait un accent fort sur les mesures à prendre pour que « chaque élève ait la possibilité d'effectuer au moins une fois au cours de sa scolarité un séjour de longue durée dans une autre région linguistique. » Le Conseil fédéral a accepté de traiter ce postulat et le Conseil national l'a adopté le 24 novembre 2014. Depuis lors, l'Office fédéral de la culture (OFC) l'a traité en collaboration avec le Secrétariat général de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Le rapport indique qu'il y a un réel potentiel d'amélioration des échanges à l'intérieur du pays.

Dans cette optique d'amélioration, une Fondation pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM) a été créée en 2016 pour mettre en œuvre cette volonté exprimée par le postulat précité et a mis sur pied une agence « Movetia » pour promouvoir les échanges et la mobilité.

Or, de la volonté aux actes il semble que les cantons ont encore de la peine à concrétiser ces échanges sur une large échelle.

Les questions suivantes sont donc posées au Conseil d'Etat :

- 1- Comment le canton s'inscrit-il dans cette vision des échanges linguistiques de longue durée au moins une fois dans le cursus de formation des élèves vaudois ?
- 2- Quel est l'état de réalisation de ces échanges en 2019 ?
- 3- Quelles mesures compte-t-il prendre pour arriver à concrétiser la volonté fédérale et dans quel délai ?

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Dans un pays multilingue comme le nôtre, favoriser les échanges linguistiques entre les différentes régions du pays s'inscrit dans une logique qu'il faut soutenir. Il n'est plus à démontrer que la connaissance des langues nationales est un atout qu'il ne faut pas négliger. Il est important dès lors de promouvoir leur apprentissage et les échanges linguistiques dès l'école obligatoire.

Conclusions

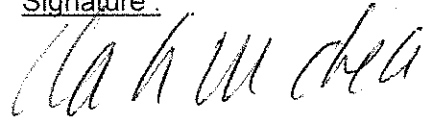
Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick 
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas 
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane 	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude 	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane 	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise 	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe 
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc 
Mojon Gérard 	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François 	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges 
Neyroud Maurice	Rydyo Alexandre	Zwahlen Pierre 

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei 	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoz Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence 	Cornamusaz Philippe 	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence 	Gaudard Guy 
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice 
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc 
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain 	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine 	Devaud Grégory 	Glaysre Yann
Cachin Jean-François 	Develey Daniel 	Gross Florence 
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole 	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy